

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**ALBARAKA BANK TUNISIA**

Siège social : 88, Avenue Hédi Chaker- 1002 Tunis

ALBARAKA BANK TUNISIA publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **16 avril 2010**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes, M. Salah DHIBI (Expertise, Finance et Conseil) et M.Chérif Ben Zina (CMC-DFK International).

Bilan**Arrêté au 31 Décembre 2009****(Unité : en milliers de USD)**

<i>(Montant en KUS)</i>	<i>Note</i>	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
ACTIFS			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	11 865	6 670
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	132 016	131 361
Créances sur la clientèle	3	229 796	227 928
Portefeuille-titre commercial	4	134 654	81 752
Portefeuille d'investissement	5	6 880	7 165
Valeurs immobilisées	6	5 159	4 291
Autres actifs	7	2 892	2 146
TOTAL ACTIFS		523 261	461 313
PASSIFS			
Banque centrale et CCP		1 713	330
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	36 506	13 608
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	395 566	369 749
Emprunts et ressources spéciales		332	228
Autres passifs	10	6 965	2 972
TOTAL PASSIFS		441 082	386 886
CAPITAUX PROPRES			
Capital		50 000	50 000
Réserves		20 355	14 331
Autres capitaux propres			-
Résultats reportés			-
Résultat de la période		11 823	10 096
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11	82 178	74 427
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES		523 261	461 313

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Etat des engagements hors bilan
Arrêté au 31 Décembre 2009
(Unité : en milliers USD)

		Au 31 Décembre	Au 31 Décembre
	Note	2009	2008
<u>Passifs éventuels</u>			
Cautions, avals et autres garanties donnés		38 211	41 208
Crédits documentaires		18 365	15 137
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		56 576	56 345
<u>Engagements donnés</u>			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	12	36 571	34 524
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		36 571	34 524
<u>Engagements reçus</u>			
Garanties reçues	13	125 564	75 446
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		125 564	75 446

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Etat de résultat Exercice clos au 31 Décembre 2009
(Unité : en milliers de USD)

	Note	Exercice 2009	Exercice 2008
<i>Produits d'exploitation bancaire</i>			
Profits et revenus assimilés	14	19 427	19 479
Commissions (en produits)	15	3 590	3 107
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	16	3 404	4 018
Revenus du portefeuille d'investissement	17	750	490
Total produits d'exploitation bancaire		27 171	27 094
<i>Charges d'exploitation bancaire</i>			
Profits encourus et charges assimilées	18	(9 154)	(10 428)
Commissions encourues		(1 242)	(954)
Total charges d'exploitation bancaire		(10 396)	(11 383)
Produit Net Bancaire		16 775	15 711
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	19	648	439
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	20	98	(5)
Autres produits d'exploitation		-	14
Frais de personnel		(4 049)	(4 557)
Charges générales d'exploitation	21	(1 258)	(1 110)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(738)	(714)
Résultat d'exploitation		11 476	9 779
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	22	595	335
Impôt sur les bénéfices		(248)	(18)
Résultat des activités ordinaires		11 823	10 096
Résultat net de l'exercice		11 823	10 096

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Etat de flux de trésorerie ; Exercice clos au 31 Décembre 2009
(Unité : en milliers de USD)

	Note	Exercice 2 009	Exercice 2 008
<u>Activités d'exploitation</u>			
Résultat net		11 823	10 096
Ajustement pour :			
Amortissements		738	714
Provisions		(982)	(439)
Plus value de cession / portefeuille d'investissement		(127)	5
Variation:			
Créances clients et établissements financiers		(8 166)	(22 415)
Dépôts clients et établissement financiers		44 171	41 433
Autres actifs		(746)	199
Autres passifs		3 936	(242)
Portefeuille Commercial		(52 873)	(10 520)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		(2 226)	18 829
<u>Activités d'investissement</u>			
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		384	(100)
Acquisitions / cessions des immobilisations		(1 621)	(333)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(1 237)	(433)
<u>Activités de financement</u>			
Dividendes versés		(4 000)	(4 000)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		(4 000)	(4 000)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(7 463)	14 396
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		16 352	1 956
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice	23	8 889	16 352

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de « **al Baraka Bank Tunisia** » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 – 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires à l'exception de l'état de flux de trésorerie qui est présenté selon la méthode indirecte (la norme comptable NC 21 recommande l'utilisation de la méthode directe).

2. EXERCICE COMPTABLE

L'exercice comptable commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de « **al Baraka Bank Tunisia** » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Comptabilisation des engagements

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan, au fur et à mesure des débloquages, pour leur valeur nominale.

Comptabilisation des revenus

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2009 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les commissions d'étude, de gestion et de mise en place de crédits sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les commissions rémunérant les engagements hors bilan de la banque (commissions d'engagement, commissions de CREDOC, commissions de garantie, etc.) sont prises en compte en résultat à mesure qu'elles sont perçues.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs aux engagements classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont

constatés en profits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les profits courus et non échus relatifs aux engagements classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Provisions sur engagements

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪	A : Actifs courants	0 %
▪	B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪	B2 : Actifs incertains	20 %
▪	B3 : Actifs préoccupants	50 %
▪	B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

3.2. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les différences de change, résultant de l'évaluation des positions de change, sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

3.3. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Logiciels informatiques	6,66% et 33%
Agencement, Aménagement et Installations	10%
Constructions	5%

Les immobilisations hors exploitation destinées à la vente ne font pas l'objet d'un amortissement et sont évaluées au plus faible entre le coût d'acquisition et la juste valeur.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KUSD : milliers de US Dollars)

Note 1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2009 un total de 11 865 KUSD et se décompose comme suit :

Libellé	2009	2008
Caisse	1 012	1 560
BCT	10 851	5 108
Chèques Postaux	2	2
Total	11 865	6 670

Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2009, le total de cette rubrique a atteint 132 016 KUSD, et se répartit entre les postes suivants :

Libellé	2009	2008
Créances sur les établissements bancaires (1)	10 276	16 986
Créances sur les établissements financiers (2)	121 740	114 375
Total	132 016	131 361

(1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2009	2008
Banques de dépôts	4 004	2 965
Banques Etrangères	6 269	12 465
Prêt Bancaire/Banque de dépôts	-	1 470
Autres	3	86
Total	10 276	16 986

(2) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2009	2008
Créances ordinaires (certificats de leasing)	119 387	111 748
Créances rattachées (certificats de leasing)	1 662	1 363
Comptes débiteurs des sociétés de leasing	17	24
Impayés certificat de leasing	21	-
Ventes à tempérament	642	1 230
Créances rattachées	4	9
Impayés vente à tempérament	7	-
Total	121 740	114 375

Note 3 – Créances sur la clientèle

Cette rubrique a atteint au 31 décembre 2009 un solde de 229 796 KUSD se répartissant comme suit :

Libellé	2009	2008
Comptes débiteurs de la clientèle	629	3 854
Autres concours à la clientèle	228 218	223 741
Financements sur ressources spéciales	949	333
Total	229 796	227 928

Le solde des créances à la clientèle se détaille comme suit :

Libellé	2009	2008
Murabaha	72 694	70 310
Murabaha In Commodities	109 535	130 403
Créances rattachées	2 747	3 306
Ventes à tempérament	35 505	15 902
Créances rattachées	620	420
Leasing	-	729
Kardh Hassan	792	849
Impayés et frais judiciaires	20 154	16 540
Autres concours	202	141
Total autres concours	242 249	238 600
Comptes débiteurs	474	3 854
Financements sur ressources spéciales	949	333
Total créances brutes	243 672	242 786
Profits réservés	<1 018>	<1 277>
Provisions	<12 858>	<13 581>
Total net	229 796	227 928

Les créances sur la **clientèle** peuvent s'analyser, par classe de risque, comme suit :

Classe 2009	A (Actifs courants)	B1 (Actifs nécessitant un suivi particulier)	B2 (Actifs incertains)	B3 (Actifs préoccupants)	B4 (Actifs compromis)	Total
Créances brutes sur la clientèle (Bilan)	210 357	14 030	-	103	19 183	243 672
Total des engagements hors bilan	31 435	294	-	23	63	19 377
Total engagements brutes	241 792	14 324	-	126	19 246	263 049
Taux des engagements non performants				7,36%		
Profits réservés	(60)	(12)	-	(4)	(941)	(1 018)
Provisions	-	-	-	(15)	(12 843)	(12 858)
Taux de couverture des engagements non performants par des agios réservés et des provisions				71,61%		

Note 4 – Portefeuille titre commercial

Le portefeuille titres commercial s'analyse comme suit :

Libellé	2009	2008
Titres de placement	134 169	81 012

Impayés sur investment deposits		4	-
Créances rattachées		538	826
Provisions		<57>	<86>
Total net	(1)	134 654	81 752

(1) Ce montant se détaille come suit :

Placement	Valeur brute 2009	Valeur brute 2008	Provision 2009	Provision 2008	Valeur nette 2009	Valeur nette 2008
AL BARAKA BAHRAIN (Investment Deposits)	128 505	70 613	-	-	128 505	70 613
Créances rattachées Al BARAKA (Investment Deposits)	430	557	-	-	430	557
AL BARAKA JEDDAH	224	3 403	-	-	224	3 403
Créances rattachées Al BARAKA JEDDAH	3	211	-	-	3	211
ALTAWFEEK CO FOR INVEST FUNDS LTD	324	1 840	-	-	324	1 840
Créances Rattachées Altawfeek Co For Invest Funds	68	12	-	-	68	12
G.LEASING	38	72	<11>	<49>	27	23
I.C.F	45	46	<9>	-	36	46
BATAM	37	38	<37>	<37>	0	1
CENTRAL BANK OF BAHRAIN	5 000	5 000	-	-	5 000	5 000
CREANCE RATTA/CENT BANK OF BAHRAIN	37	46	-	-	37	46
Total	134 711	81 838	<57>	<86>	134 654	81 752

Note 5 – Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement s'analyse comme suit :

Libellé		2009	2008
Titres d'Investissement	(1)	9 950	10 334
Créances rattachées		-	-
Provisions		<3 070>	(3 168)
Total net		6 880	7 165

(1) Ce compte se détaille comme suit :

Participation	Valeur brute 2009	Valeur brute 2008	Provision 2009	Provision 2008	Valeur nette 2009	Valeur nette 2008
BEST LEASE (a)	2 811	2 811	-	-	2 811	2 811
SPLT	1 282	1 282	-	-	1 282	1 282
Medi loisir	1 023	1 023	(976)	(948)	47	75
II BU FUND	559	559	(559)	(559)	-	-
SOFOMECA	994	994	(994)	(994)	-	-
IIICF	530	500	-	-	530	500
AL KIMIA	448	448	(97)	(193)	351	255
P.A.E. de Bizerte	411	411	-	-	411	411

TGA	137	137	(137)	(137)	-	-
I.M. BANK	191	191	-	-	191	191
FIT	121	121	(26)	(55)	95	66
BEST Informatique Système	100	100	(100)	(100)	-	-
BACOFIL	85	85	(85)	(85)	-	-
MODERN LEASE	1 035	686	-	-	1 035	686
Houissa et CIE	38	38	(38)	(38)	-	-
STE MONETIQUE TUNISIE	39	39	-	-	39	39
SOTUSCI	34	34	(34)	(34)	-	-
POLYVER	24	24	(24)	(24)	-	-
IIRA	19	19	-	-	19	19
SIBTEL	53	53	-	-	53	53
SPII	-	778	-	-	-	778
A.T.I.D	15	-	-	-	15	-
Total	9 950	10 334	<3 070>	<3 168>	6 880	7 165

(a) « Al Baraka Bank Tunisia » détient 34,77 % du capital de la société « BEST LEASE ». Au sens de la norme comptable n° 36, cette participation est considérée comme une participation dans une entreprise associée.

Dans la mesure où « Al Baraka Bank Tunisia » n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer des états financiers consolidés, le tableau suivant présente, conformément au paragraphe n°24 de la norme comptable n° 36, l'information sur l'effet qu'aurait l'application de la méthode de la mise en équivalence sur la valeur de ces participations et sur les résultats, comme si « Al Baraka Bank Tunisia » avait à émettre des états financiers consolidés.

L'information suivante a été établie sur la base des états financiers avant audit au 30/09/2009 de la société « Best Lease » :

Participation	Coût historique des titres au 31 décembre 2009	% de participation	Capitaux propres avant résultat au 30 Septembre 2009	Résultat de Septembre 2009	Valeur des titres selon la méthode de la mise en équivalence	Ecart par rapport à la valeur comptable au 31 décembre 2009	Impact de la mise en équivalence sur le résultat de l'exercice 2009
BEST LEASE	2 811	34,77%	10 937	1 500	2 887	76	396
Total	2 811	34,77%	10 937	1 500	2 887	76	396

Note 6 – Valeurs immobilisées

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2009, 5 159 KUSD dont le détail se présente comme suit :

Libellé	2 009	2 008
Immobilisations incorporelles brutes	2 033	1 886
Amortissements	<1 553>	<1 431>
Immobilisations incorporelles nettes	480	455
Immobilisations corporelles brutes	14 266	12 792
Amortissements	<9 587>	<8 957>
Immobilisations corporelles nettes (1)	4 679	3 835

Valeurs nettes en fin d'exercice	5 159	4 291
---	--------------	--------------

(1) Les immobilisations corporelles nettes s'analysent comme suit :

Libellé	2009	2008
Terrain	622	622
Constructions	994	1 299
Immobilisations hors exploitation	1 403	536
Agencements, aménagements et installations	693	801
Matériel SWIFT	7	2
Matériel de transport	87	89
Matériel informatique	521	333
Matériel et mobilier de bureau	116	118
Serveur monétique	133	35
Immobilisations en cours	103	-
Total net	4 679	3 835

Note 7 – Autres actifs

Le poste « Autres Actifs » totalise au 31 décembre 2009 un solde de 2 892 KUSD et se détaille comme suit :

Libellé	2009	2008
Comptes d'attente et de régularisation	289	122
Charges constatées d'avance	71	73
Prêts au personnel	1 794	1 273
Autres	738	678
Total	2 892	2 146

Note 8 - Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires & Financiers

Les Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires & Financiers s'élèvent au 31 décembre 2009 à 36 506 KUSD et se détaillent comme suit :

Libellé	2009	2008
Dépôts et avoirs des établissements bancaires (1)	33 747	10 088
Dépôts et avoirs des établissements financiers	2 759	3 519
Total	36 506	13 608

(1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2009	2008
Banques de dépôts	23 354	3 104
Banques Etrangères	10 387	6 948
Autres	6	35
Total	33 747	10 088

Note 9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 décembre 2009 à 395 566 KUSD et se détaillent comme suit :

Libellé	2009	2008
Comptes de dépôts (1)	114 162	89 141
Autres comptes et avoirs de la clientèle (2)	281 404	280 608
Total	395 566	369 749

(1) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	2009	2008
Comptes à vue	98 800	71 481
Comptes d'épargne	15 362	17 660
Total	114 162	89 141

(2) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	2009	2008
Comptes à terme non affectés (i)	260 657	254 582
Dettes rattachées	5 431	6 800
Comptes affectés (ii)	10 537	14 643
Dettes rattachées	94	223
Comptes indisponibles	1 033	1 407
Autres sommes dues (iii)	3 652	2 953
Total	281 404	280 608

(i) Les dépôts participatifs non affectés sont employés pour les financements accordés à la clientèle. Les profits générés par ces financements sont répartis entre « **al Baraka Bank Tunisia** » et les déposants en tenant compte de la stabilité des fonds déposés par ces derniers selon une clé de répartition contractuelle. A cet effet, la banque a procédé depuis l'année 2007 à la constitution des réserves pour risque d'investissement à hauteur de 100 KUSD en 2007, 163 KUSD en 2008 et 374 KUSD en 2009 pour atteindre un montant total de 637 KUSD au 31 /12/2009.

Le solde de ce compte est ventilé par échéance comme suit :

	2009	2008
De 3 à 6 mois	107 447	105 798
De 6 à 9 mois	38 865	32 114
Plus de 9 mois	114 345	116 670
Total	260 657	254 582

(ii) Les dépôts participatifs affectés sont employés dans le financement des projets et l'affectation de ces dépôts doit être matérialisée dans le contrat de dépôt. Le remboursement de ces dépôts en principal et profit demeure tributaire du remboursement des financements auxquels ils sont affectés.

Certains fonds ont été présentés au cours des exercices précédents, parmi les dépôts affectés sans pour autant faire l'objet de contrats signés dans ce sens. Au cours de l'exercice 2009, la direction a opté pour la présentation des dépôts affectés à des projets spécifiques et faisant l'objet de contrats signés sous la rubrique « dépôts affectés ». Pour des raisons de comparaison les informations financières de l'exercice 2008 ont été retraitées pour tenir compte des changements qui ont eu lieu.

(iii) Ce montant correspondant aux sommes bloquées en attente de réalisation d'opérations en cours au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

	2009	2008
PRG/ lettres de crédit	790	202
PRG/ lettres de garantie & avals et cautions	1 307	523
PRG/ chèques impayés et certifiés	577	930
Autres sommes dues	978	1 298
Total	3 652	2 953

Note 10 – Autres passifs

Le poste « Autres Passifs » totalise au 31 décembre 2009, 6 965 KUSD et s'analyse comme suit :

Libellé	2009	2008
Comptes d'attente et de régularisation	4 132	624
Charges à payer	1 979	1 560
Provisions pour risques et charges	267	291
Intérêts à liquider (i)	56	147
Autres passifs	531	350
Total	6 965	2 972

- (i) Cette rubrique enregistre les intérêts de retards et les autres produits non conformes à la Shariâa Islamique et qui ne peuvent pas être constatés au niveau du résultat de l'exercice.

Note 11 – Capitaux propres

La situation nette se présente comme suit :

Libellé	2009	2008
Capital	50 000	50 000
Réserves (1)	20 355	14 331
Réserves spéciales de réévaluation	-	-
Résultats reportés	-	-
Résultat de la période	11 823	10 096
Situation nette	82 178	74 427

(1) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	2009	2008
Réserve pour risques bancaires généraux	13 671	8 180

Réserve légale	4 944	4 439
Fonds social	1 740	1 712
Total	20 355	14 331

Note 12 – Engagements de financement

Les engagements de financement s'analysent, par nature de produit, comme suit :

Libellé	2009	2008
Mourabaha	21 742	28 417
Vente à tempérament	14 829	6 107
Total	36 571	34 524

Note 13 – Garanties reçues

Les garanties reçues se détaillent au 31/12/2009 comme suit :

Libellé	2009	2008
Garanties reçues de la clientèle	20 719	11 012
Cautions reçues en garanties	9 744	11 105
Cautions reçues de l'Etat	38 770	-
Cautions reçues des banques installées à l'étranger	56 331	53 329
Total	125 564	75 446

Note 14 – Profits et revenus assimilés

Les profits et les revenus assimilés s'analysent, par nature de produit, comme suit :

Libellé	2009	2008
Certificats de leasing	6 483	6 422
Mourabaha in commodities	5 794	6 793
Leasing	-	163
Mourabaha	5 084	4 631
Vente à tempérament	2 037	1 418
Financements sur ressources spéciales	29	52
Total	19 427	19 479

Note 15- Commissions (en produits)

Les commissions s'élèvent au titre de l'exercice 2009 à 3 590 KUSD et se détaillent comme suit :

Libellé	2009	2008
Commissions d'étude, de gestion et d'engagement	537	449
Commissions sur opérations effets et chèques	209	174
Commissions sur opérations de virement et de caisse	1 305	839

Commissions sur les opérations monétiques	1 066	1 175
Commissions de tenue de comptes	210	114
Commissions sur opérations de commerce extérieur	225	238
Diverses commissions	38	118
Total	3 590	3 107

Note 16 – Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières s'analysent comme suit :

Libellé	2009	2008
Résultat de change (1)	996	1 294
Résultat sur titres de placement (2)	2 408	2 723
Total	3 404	4 018

(1) Le résultat de change s'analyse comme suit :

Libellé	2009	2008
Gains de change	1 102	1 374
Pertes de change	<106>	<80>
Total	996	1 294

(2) Le résultat sur titres de placement s'analyse comme suit :

Libellé	2 009	2 008
Profits sur investment deposits	2 384	2 721
Dotations aux provisions sur Titres de placement	<17>	<1>
Reprises de provisions sur Titres de placement	38	-
Dividendes sur Titres de placement	3	3
Total	2 408	2 723

Note 17 – Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement se détaillent comme suit :

Libellé	2009	2008
BEST Lease	155	293
Alkimia	-	-
IITFC	30	-
P.A.E de Bizerte	25	25
SPLT	533	126
SMT	7	1
Modern leasing	-	45
Autres	-	-
Total	750	490

Note 18 – Profits encourus et charges assimilées

Les profits encourus et charges assimilées se détaillent comme suit :

Libellé	2009	2008
Profits aux dépôts non affectés et comptes d'épargne (i)	5 511	9 230
Profits aux dépôts affectés	3 636	1 179
Autres charges	7	19
Total	9 154	10 428

(i) Les dépôts non affectés et les comptes d'épargne sont rémunérés sur la base des profits résultants des financements et des investissements effectués par la banque, après déduction des agios réservés, des provisions correspondantes et éventuellement, des pertes suite à la radiation des créances.

Les indicateurs des profits servis aux comptes de dépôts non affectés et aux comptes d'épargne, issues de la répartition des profits générés des financements et des investissements effectués par la banque, se présentent comme suit :

Devise		2009	2008
TND	Comptes d'épargne	2.54%	2,88%
	Dépôts non affectés	3.56%	4,03%
USD	Comptes d'épargne	1.27%	2,15%
	Dépôts non affectés	1.77%	3,33%
EUR	Comptes d'épargne	1.28%	2,13%
	Dépôts non affectés	1.80%	3,28%

Conformément aux dispositions de la norme comptable des établissements financiers islamiques n°11, la banque a prélevé un montant de 374 KUSD sur les profits revenant aux déposants fin 2009. Par ailleurs, le solde de la réserve lié au risque d'investissement a atteint 637 KUSD au 31 Décembre 2009.

Note 19– Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Libellé	2009	2008
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	<617>	<569>
Reprises de provisions	1 551	951
Dotations aux provisions pour autres risques	<210>	68
Pertes sur opérations avec la clientèle	<76>	<11>
Total	648	439

Note 20– Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Libellé	2009	2008
		<101>
Dotations aux provisions	<27>	
Reprises de provisions	125	-
Plus ou moins value sur cession de titres de participation	-	97
Total	98	(5)

Note 21 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'analysent, par nature, comme suit :

Libellé	2009	2008
Frais postaux et de télécommunication	202	206
Services extérieurs	281	152
Entretiens et réparations	260	269
Publicités et relations publiques	92	32
Honoraires	106	130
Frais de bureau et d'administration	185	222
Impôts et taxes	92	80
Loyer ATM	7	4
Autres charges	33	14
Total	1 258	1 110

Note 22 – Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires s'analyse comme suit :

Libellé	2009	2008
Autres pertes ordinaires	<12>	<6>
Autres gains ordinaires	607	341
Total	595	335

Note 23 – Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice s'analysent comme suit :

Libellé	2009	2008
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT (cf Note 1)	11 865	6 670
Dépôts chez les organismes bancaires	10 273	16 899
Banque centrale et CCP (Passif)	<1 714>	<330>
Dépôts et avoirs des organismes bancaires et financiers (inférieurs à trois mois)	<11 535>	<6 888>
Total	8 889	16 352

Note 24 – Répartition des actifs et passifs selon leur durée résiduelle.

La répartition des actifs et passifs de la banque arrêtés au 31 décembre 2009, se détaille comme suit :

	Durée < 3 mois	3 mois <Durée< 6 mois	6 mois <Durée< 1 an	1 an <Durée< 3 ans	Durée > 3 ans	TOTAL
ACTIFS						
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	11 865	-	-	-	-	11 865
Créances sur les établissements bancaires et financiers	67 508	30 333	11 254	14 765	8 156	132 016
Créances sur la clientèle	69 800	34 856	37 041	24 242	63 857	229 796
Portefeuille titre commercial	119 865	9 667	-	-	5 122	134 654
Portefeuille d'investissement	-	-	-	-	6 880	6 880
Valeurs immobilisées	-	-	3 586	-	1 573	5 159
Autres actifs	1 098	-	99	-	1 694	2 891
TOTAL ACTIFS	270 136	74 856	51 980	39 007	87 282	523 261
PASSIFS						
Banque centrale et CCP	1 714	-	-	-	-	1 714
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	29 918	-	510	6 078	-	36 506
Dépôts et avoirs de la clientèle	210 132	11 477	38 865	135 092	-	395 566
Emprunts et ressources spéciales	332	-	-	-	-	332
Autres passifs	6 616	-	-	349	-	6 965
TOTAL PASSIFS	248 712	11 477	39 375	141 519	-	441 083
CAPITAUX PROPRES						
Capital	-	-	-	-	50 000	50 000
Réserves	-	-	-	-	20 355	20 355
Autres capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Résultats reportés	-	-	-	-	-	-
Résultat de la période	-	11 823	-	-	-	11 823
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-	11 823	-	-	70 355	82 178
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES	248 711	23 300	39 375	141 519	70 355	523 261

Note 25- Transactions avec les parties liées

Les parties liées de « **al Baraka Bank Tunisia** » se présentent au 31/12/2009 comme suit :

(1) Entreprise associée :

Partie liée	Pays	% d'intérêt dans les capitaux propres
Best Lease	Tunisie	34,77%

(2) Autres parties liées :

Partie liée	Pays	Nature de relation
Albaraka Banking Group	Bahrain	Actionnaire majoritaire
Albaraka Islamic Bank	Bahrain	Société du groupe Al Baraka
Albaraka JEDDA	Arabie Saoudite	Société du groupe Al Baraka
Arab Leasing International Finance	Arabie Saoudite	Société du groupe Al Baraka
Al Baraka Turkish Finance House	Turquie	Société du groupe Al Baraka
Egyptian Saudi Finance House	Egypte	Société du groupe Al Baraka
Alif Trading Company Limited	France	Société du groupe Al Baraka
Attawfik Investments	Arabie Saoudite	Société du groupe Al Baraka
Jordan Islamic Bank	Jordanie	Société du groupe Al Baraka

Le tableau suivant fournit le solde des opérations réalisées avec les parties liées au cours de l'exercice 2009 :

Parties liées (PL)	Créances sur les PL			Dettes envers les PL			Produits réalisés avec les PL			Charges envers PL
	Eng.Bilan	Eng. Hors bilan	Débit de compte	Dépôts à vue	Dépôts affectés	Dépôts non affectés	Com-missions	Profits/Fin	Loyer	Rémunérations des dépôts non / affectés
Best Lease	22 719	11 461	17	83	-	-	53	1 363	-	-
Arab Leasing International Finance (ALIF)	15 734	-	-	176	510	3 353	2	1 183	-	22
Attawfik investment	10 560	-	-	-	-	-	-	572	-	-
Albaraka Turkish Finance House	25 314	-	-	-	-	-	5	2 200	-	-
Egyptian Saudi Finance House	-	-	-	-	3 535	-	-	-	-	189
Alif Trading compagny limited	-	386	-	460	-	-	6	-	-	-
Al Baraka Jeddah	338	-	-	207	-	4	-	103	-	4
Al Baraka Islamic Bank	133 969	1 273	-	-	1 312	-	-	2 158	-	88
Jordan Islamic Bank	-	1 270	-	-	1 307	-	-	-	-	84
Total	208 634	14 390	17	926	6 664	3 357	66	7 579	0	387

Note 26 – Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers ont été arrêtés et autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 19 Février 2010. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2009**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 13 mars 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de « al Baraka Bank Tunisia » arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de « al Baraka Bank Tunisia » arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de « al Baraka Bank Tunisia », ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la Loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par « al Baraka Bank Tunisia » à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 25 Février 2010

Expertise, Finance & Conseil
Salah DHIBI

CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2009

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédits et de l'article 71 de la Loi n° 2009-64 relative au code de prestation des services financiers aux non résidents et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions des dits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'exécution de conventions conclues au cours des exercices antérieurs.

C. Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit :

- a) Indemnité brute de départ à la retraite de l'ancien Directeur Général Adjoint pour un montant de 97 000 Dollars ;
- b) Rémunérations, indemnités et autres avantages bruts servis aux dirigeants (D.G, D.G.A et membres du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit) pour un montant de 461 700 Dollars.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la Loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit et de l'article 71 de la Loi n° 2009-64 relative au code de prestation des services financiers aux non résidents et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 25 Février 2010

Expertise, Finance & Conseil
Salah DHIBI

CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA